

# La Saint-Valentin: grosse date, petites affaires

Ce mercredi, les fleuristes s'apprêtent à vendre de très nombreuses roses rouges, à des prix supérieurs à ceux pratiqués le reste de l'année. Mais la fête des amoureux n'est pas une si bonne affaire que ça.

PAR MATTHIEU.HENGUELY@ARCINFO.CH

**A** la gare de Neuchâtel, ce sont quelque 3500 roses qui devraient partir aujourd'hui chez Aubert Fleurs. Tous les fleuristes de la région se sont préparés pour une journée hors norme qui verra les amoureux venir chercher un petit cadeau pour leur dulcinée. En y mettant le prix. Pourtant, pour les marchands de fleurs, le 14 février ne rime pas toujours avec affaires.



**Nous prenons moins de marge sur la rose rouge à la Saint-Valentin.**

EMILIE PERSONENI  
FREY FLEURISTES, AU LOCLE

«La Saint-Valentin, c'est la rose rouge. C'est la fleur que tout le monde veut», dit Emilie Personeni, fleuriste chez Frey Fleurs au Locle. Or, cette demande précise est mondiale et centrée sur une seule journée. C'est un cas unique dans l'année (lire l'encadré).

## Depuis l'Equateur

De plus, la rose est très peu produite sous nos latitudes. «La rose locale, c'est extrêmement compliqué en grande quantité. Ou très cher. Les roses viennent essentiellement des pays proches de l'Equateur où elles poussent comme des mauvaises herbes», indique Laurie Pellet, patronne de la boutique Seconde Nature, à Travers.



Laurie Pellet s'apprête à vendre une grosse centaine de roses aujourd'hui à Travers. DAVID MARCHON

## La Fête des mères, le top

Si la Saint-Valentin fait partie des dates incontournables pour les fleuristes, c'est surtout la Fête des mères qui les fait vivre. «Il y a la maman, mais aussi la grand-maman, la belle-maman... à qui on offre des fleurs», liste Emilie Personeni. En plus, cette fête arrive plus tard dans l'année, quand davantage de plantes peuvent être cultivées localement, à des coûts plus bas. «La fête n'est pas partout à pareille date», précise aussi Laurie Pellet. Pour cette dernière, la période de Noël «où les affaires s'échelonnent sur tout le mois» est l'autre temps fort de l'année. D'autres dates gardent ou acquièrent une certaine importance, soit Pâques, la Toussaint ou encore la Journée de la femme, le 8 mars. «Elle prend de l'ampleur», note Emilie Personeni. «Il y a de plus en plus d'entreprises qui commandent de grandes quantités pour leurs employés.»

Les fleuristes – mêmes ceux qui produisent localement la majeure partie de leur stock – doivent donc passer commande auprès d'une bourse aux fleurs, telle celles de Berne ou de Lausanne. Et adapter leurs prix à ceux du marché. «Sur la rose rouge, le prix triple en quelques jours.» La Vallonnière passe une précommande deux semaines avant la Saint-Valentin. Pour son petit commerce, c'est une grosse centaine de roses. «Au moment où je passe commande, le prix n'a pas augmenté», dit Laurie Pellet.

## Facture à la livraison

Le hic, c'est que c'est à la date de livraison que les fleuristes s'acquittent de la facture. Et comme la rose est une denrée périssable, ils payent le prix fort quoi qu'il arrive. «Les fleuristes reçoivent leurs fleurs entre dimanche et mardi cette année. Dès le lendemain, le marché s'effondre»,

image Yann Vuillemin, gérant chez Aubert Fleurs.

Et comme «on ne peut pas vendre à perte», les prix facturés aux consommateurs augmentent. En moyenne, la rose se monnaie aux alentours de 8 francs, soit deux francs de plus que le reste de l'année. «Et nous prenons moins de marge à la Saint-Valentin», précise Emilie Personeni. «Heureusement qu'il y a la quantité pour que l'on s'y retrouve», abonde Yann Vuillemin.

Cette majoration ferait ainsi surtout le beurre des grossistes ou des intermédiaires. «En tout cas, les fleuristes ne s'en mettent pas plein les poches, comme certains le croient!», dit le gérant d'Aubert Fleurs, qui doit souvent l'expliquer aux clients. Une remarque lancinante peut être due à la clientèle essentiellement masculine du 14 février. «Les hommes ont moins l'habitude d'acheter des fleurs», conclut Yann Vuillemin.

## Un nouveau beau quartier pour bons contribuables

**SAINT-BLAISE** Les autorités communales présentent leurs arguments en faveur du projet des Chauderons.

«Où donc, dans le canton, une famille aisée peut encore trouver un lieu d'habitation aussi attractif, avec une vue imprenable?» L'argument est de Serge Grard, l'architecte chargé de concrétiser le projet des Chauderons, sur les hauts de Saint-Blaise.

Il se fera, pour autant que la population accepte les deux décisions prises par le Conseil général en décembre dernier et contre lesquelles ont été lancés deux référendums. La votation

pourrait avoir lieu le 10 juin, date qui reste à confirmer.

Les atouts du futur quartier sont tels, aux yeux des autorités communales, qu'elles entendent les utiliser à fond dans la campagne référendaire. Elles ont annoncé la couleur hier, en conférence de presse. La parcelle des Chauderons, située au-delà du quartier de villas en bordure nord de la localité, est en zone constructible depuis 2001. Ce zonage aurait permis d'installer là 80 unités

d'habitation. Le projet définitif, totalement remanié, en prévoit 49.

A l'ouest, il est prévu d'édifier une série de maisons familiales en mitoyenneté superposée, pour un total maximum de 16 unités. A l'est, trois immeubles de quatre étages accueilleraient des appartements en propriété par étage, soit 33 unités.

La concentration de cet habitat permet de dégager des espaces collectifs. Ceux-ci font office de



Vue aérienne virtuelle du futur quartier. SP-MAISON D'ART'CHITECTURE SERGE GRARD SA

zone-tampon avec le quartier de villas, détaille l'architecte. La route d'accès est située au nord des immeubles. Sans projet de construction, cette zone devrait à terme être dézonée. Ce retrait aurait un coût. «Wüst&Partner estime que la commune de

vrait déboursier entre 12 et 20 millions de francs», assène l'argentier communal Claude Guinand. Pour les autorités ce projet est «indispensable»: «C'est, pour les trente prochaines années, la seule possibilité de nous développer et d'accueillir de nouvelles fa-

milles et de nouveaux bons contribuables».

La commune a produit une simulation. Elle fait apparaître une plus-value fiscale de l'ordre de 600 000 francs par an. «De quoi espérer éviter toute hausse du coefficient fiscal», anticipe l'argentier communal. **LÉO BYSAETH**